

Compte-rendu conseil municipal du 24 janvier 2020

Secrétaires : Nathalie PANAZZA, Cédric BONHOMME

Excusé(e)s : Sylvain LEVET pouvoir à Didier POMMIER
Isabelle TISSOT pouvoir à Bernadette EL ASRI
Isabelle DELORME

Approbation du compte-rendu de la séance du 20 décembre 2019,

PERSONNEL :

Point sur arrêts travail : de nombreux arrêts de travail (maladie ... à l'école) Christelle MENU, Julie THOMAS, Charlène MAGALHAES ...)

Marie-Pierre VRAY : elle est en disponibilité pour maladie jusqu'au 5.11.20. A ce jour, le conseil décide de stopper le versement de son demi-salaire.

Bernard Clavier : il est en retraite depuis le 1.12.19. Après vote (11 pour, 2 contre, 1 abstention), le conseil décide de lui faire rembourser le trop-perçu de ses salaires pour la période de mai à novembre.

Florian VALADIER : il a passé le Permis de Conduire des poids lourds. Il a obtenu le plateau. Il passe sa conduite ce jour. Nous n'avons pas le résultat.

Agents Techniques : la commune signe une convention avec LFA pour le service de l'eau sur le secteur de Saint Bonnet le Château, pour la mise à disposition du personnel. Une évaluation de 530h/an, et un coût horaire de 21,42€ est faite.

Une autre convention est signée concernant le service commun LFA des moyens techniques et matériels.

Organisation des ATSEM : suite à une rencontre entre le maire et Sofia ROBERT, il faudra repenser - l'organisation du service de cantine.

- aménagement du temps de pause (vestiaire, cafetière...)

ECOLE

Un menu végétarien est mis en place chaque lundi (demande de l'Etat)

TRAVAUX EN COURS :

L'achat de la maison St Irénée se fera le 31/01/2020.

Il y a 2 locataires à ce jour. Des baux devront être établis après signature de l'achat.

Maison gîtes : les travaux de désamiantage ont débuté ce 24 janvier.

Une réunion avec les riverains a eu lieu pour expliquer le déroulement et les gênes occasionnées par les travaux.

Recensement population : il se déroule en ce moment. Tout se passe bien.

Budget :

Le conseil décide d'attendre la nouvelle équipe municipale pour le voter.

QUESTIONS DIVERSES

Permanences élections municipales 15 mars : un planning est établi.

Les vœux se sont bien déroulés. Il y a eu beaucoup de monde.

Boucherie Scorpion : suite à sa demande de fournir la cantine, le conseil décide d'attendre le prochain conseil.

DIA Margerit Bonnet, la commune ne préempte pas.

DIA Margerit Granjon, la commune ne préempte pas.

Le maire a reçu les habitants du Cros Forest pour un problème de voisinage.

Prochain conseil : le 20 février 2020